

BULLETIN ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Bulletin arboriculteur – 7 mai 2024

PÊCHER, ABRICOTIER : Oïdium, Puceron	POMMIER, POIRIER : Tavelure, Oïdium
PRUNIER, AMANDIER : Rouille	POMMIER, POIRIER : Pucerons, Carpo, Tigre, Psylle
CERISIER : D. suzukii, Monilia	POMMIER : Mineuse, Eclaircissage
PRUNIER : Carpo	KIWI : PSA

➤ PÊCHER, ABRICOTIER : Oïdium

Tant que les noyaux n'ont pas durci, renouvelez les applications de soufre ^{AB}, en réduisant la dose à 4 kg/ha si les températures dépassent 25°C.

➤ CERISIER : Monilia

La protection préventive doit débuter dans les 15 jours précédant les récoltes et est à renouveler selon le lessivage.

- Revysion (méfentrifluconazole) à 1.8 l/ha (33 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Horizon arbo (tebuconazole) à 0.75 kg/ha (42 €/ha, max 1 traitement/an, dar = 7j, dar = H361d)
- Luna expérience (fluopyram + tebuconazole) à 0.5 l/ha (47 €/ha, max 2 traitements/fruit si pas utilisé sur fleurs et interdit si Horizon utilisé, dar = 3j, H361d)
- Signum (pyraclostrobine + boscalid) à 0.75 kg/ha (60 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Kenja (isofétamide) à 0.9 l/ha (94 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Botrefin plus (cyprodinil + fludioxonil) à 0.72 kg/ha (99 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Fiacre ou Switch (cyprodinil + fludioxonil) à 0.6 kg/ha (70 ou 100 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)

En **agriculture biologique**, le Vitisan (carbonate de potassium) ^{AB} à 3 kg/ha (33 €/ha, max 5 traitements/an, dar = 1j), associé à 3 kg de soufre ^{AB}, aura une efficacité limitée.

➤ PRUNIER, AMANDIER : Rouille, Maladies du feuillage

On observe déjà de nombreuses criblures. La lutte préventive doit débuter.

- Signum (boscalid + pyraclostrobine) à 0.45 kg/ha (36 €/ha, max 2 traitements/an, sur prunier)
- Horizon arbo (tebuconazole) à 0.75 kg/ha (42 €/ha, max 1 traitement/an, sur amandier, H361d)
- Curatio ^{AB} (bouillie sulfo calcique) à 12 l/ha (66 €/ha, max 5 traitements après fleur)

En **agriculture biologique**, utilisez le Curatio ^{AB} (cf ci-dessus).

➤ PÊCHER : Pucerons

On observe très peu d'enroulements liés au puceron vert. Par contre, des foyers de puceron noir sont apparus sur les parcelles n'ayant réalisé aucun traitement pré-floral. Une application de pyrèthre est suffisante pour s'en débarrasser.

En **agriculture biologique**, Le Neemazal TS ^{AB} (azadirachtine) a une dérogation jusqu'au 29 juin, à raison de 3 l/ha (max 1 traitement/an en pêcher et 2 en cerisier). Il est à utiliser seul.

➤ CERISIER : *Drosophila suzukii*

La lutte préventive doit débuter au début de la véraison des variétés et consiste à positionner au moins 2 applications avant la récolte.

- Lambdastar ou Karaté zéon (lambda cyhalothrine) à 0.11 l/ha (8 ou 10 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 7j)
- Deltastar ou Décis protech (deltaméthrine) à 0.83 l/ha (12 ou 14 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 7j)
- Affirm ou Proclaim (emamectine) à 2 kg/ha (65 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 7j)
- Exirel (cyazypyr) à 0.75 l/ha (150 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j)

En **agriculture biologique**, seuls les filets insect-proof sont vraiment efficaces. Les filets périphériques et les applications de barrière physique limitent toutefois les populations.

➤ PRUNIER : Carpocapse

Le pic d'éclosions de la G1 est prévu du 11 mai au 17 juin. A partir de cette fin de semaine, positionnez du Coragen (rynaxypyr) à 0.175 l/ha (60 €/ha, max 1 traitement/an).

En **agriculture biologique**, débutez la lutte à base de Carpovirusine EVO 2 ^{AB} (virus de la granulose) à 1 l/ha (52 €/ha, max 10 traitements/an).

➤ POMMIER : Oïdium

Maintenez la lutte préventive. Sur les parcelles à problème récurrent, utilisez des produits systémiques spécifiques (cf produits bulletins précédents). Sinon, intervenez avec des applications régulières de soufre ^{AB}, en réduisant les doses à 4 kg/ha si la température dépasse 25°C.

En **agriculture biologique**, utilisez le soufre ^{AB}.

➤ POMMIER, POIRIER : Tavelure

Les premières tâches liées aux contaminations du 25 avril sont visibles sur Rosy glow. Les projections sont moins abondantes mais la lutte préventive doit encore être poursuivie.

- Alcoban ou Delan WG (dithianon) à 0.5 kg/ha (27 ou 33 €/ha, max 6 traitements/an, non mélangeables)
- Delan SC (dithianon) à 0.7 l/ha (35 €/ha, max 6 traitements/an, H351)
- Delan pro (dithianon + KHP) à 2.5 l/ha (44 €/ha, max 6 traitements/an, H351)

En **agriculture biologique**, poursuivez la lutte en associant 1 kg de bouillie bordelaise ^{AB} à 4 kg/ha de soufre ^{AB} ou intervenez avec du Curatio (bouillie sulfo calcique) ^{AB} à 10 l/ha (55 €/ha, max 9 traitements après fleur). Le produit doit être utilisé seul, soit en préventif, soit en stop sur feuillage humide après la pluie.

➤ POMMIER : Pucerons cendré et lanigère

On observe une remontée de la population de puceron cendré dans les parcelles où la pousse est très active. Profitez de l'amélioration des conditions climatiques prévue en fin de semaine pour ré intervenir si nécessaire.

- Movento (spirotétramat) à 1.9 l/ha (226 €/ha, max 2 traitements/an, H361fd)
- Oïkos ^{AB} (azadirachtine) à 1.5 l/ha (max 1 traitement après fleur)
- Neemazal ^{AB} (azadirachtine) à 0.75 kg/ha (32 €/ha, max 6 traitements/an)

➤ POMMIER : Mineuse cerclée

En **agriculture biologique**, ce ravageur peut être très présent et provoquer une baisse de la photosynthèse. Le vol a été actif et les premières larves arrivent. Dès que les conditions climatiques le permettront, positionnez du bacillus thuringiensis.

- Dipel DF ^{AB} à 1 kg/ha (32 €/ha, max 8 traitements/an)
- Delfin ^{AB} à 0.75 kg/ha (32 €/ha, max 6 traitements/an)

➤ POMMIER, POIRIER : Tigre

En **agriculture biologique**, ce ravageur a provoqué de fortes décolorations de feuillage en 2023. Depuis une dizaine de jours, on observe des adultes dans certaines parcelles. Dans les vergers à problèmes, dès la fin de l'épisode pluvieux actuel, placez une barrière physique à base d'argile ^{AB} pour freiner les populations.

➤ POIRIER : Psylle

Les premières larves sont apparues en fin de semaine dernière. La population reste très faible. Si besoin, attendez de bonnes conditions pour positionner du Movento (spirotétramat) à 1.9 l/ha (226 €/ha, max 2 traitements/an, H361fd).

En **agriculture biologique**, les populations sont généralement faibles.

➤ KIWI : PSA

Les conditions climatiques sont très favorables à la maladie. Tant que les fleurs ne sont pas ouvertes, il est possible d'intervenir avec du cuivre, à la dose de 225 g/ha de cuivre métal.

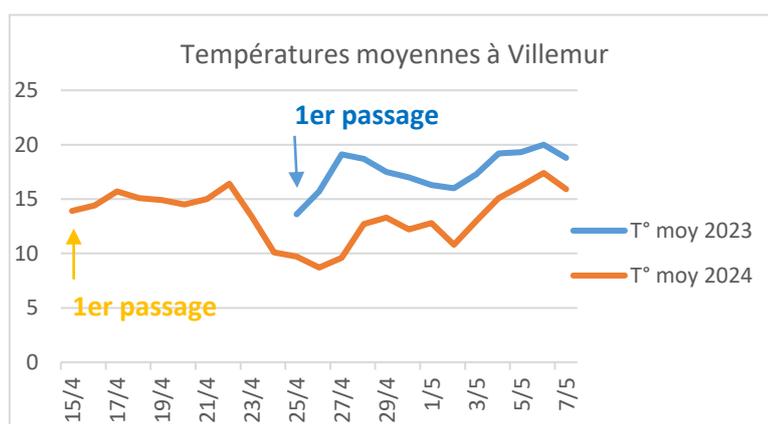
- Nordox 75 WG ^{AB} à 0.3 kg/ha (9 €/ha)
- Yucca ^{AB} à 0.63 l/ha (11 €/ha)

La floraison est en cours sur les variétés jaunes. Durant cette période, il est possible d'utiliser, par séquence de deux applications minimums, de l'Amylo-X WG (bacillus amyloliquefaciens) ^{AB} à 1.5 kg/ha (77 €/ha, max 6 traitements/an)

En **agriculture biologique**, la stratégie est identique.

➤ POMMIER : Gel / Eclaircissage

Depuis la semaine dernière, on observe beaucoup de russet, vraisemblablement dû aux gelées, particulièrement sur les variétés bicolores. D'autre part, on commence à peine à voir le résultat des éclaircissages. La période d'intervention, beaucoup plus longue que les années précédentes, a été marquée par des températures anormalement fraîches. Or, les produits utilisés ne réagissent qu'au-delà de 15°C.



Il existe une solution de rattrapage qui consiste à positionner de l'éthéphon (cf bulletin du 2 avril), sur des fruits jusqu'à 25 mm de diamètre. Mais, avec l'augmentation attendue des températures, attention au risque de sur éclaircissage sur les variétés qui réagissent fortement !

Vos interlocuteurs :

Conseil départemental de la Haute-Garonne :

Anne Penavayre, conseillère pour l'arboriculture : Tel : 06.29.58.02.17

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

Aymeric Desarnauts et Leslie Quadri

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambre d'agriculture France (CDAFrance).

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO : www.occitanie.chambre-agriculture.fr/

Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-guide-arbo-du-sud-ouest-2023/>

Source tarifs : Coûts 2024 des approvisionnements en arboriculture – Chambre d'agriculture du Vaucluse

Bulletin arboriculteur – 30 avril 2024

UN CONSEIL
PHYTOPHARMACEUTIQUE
NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE
EN CHARGE DE
L'AGRICULTURE,
SOUS LE NUMÉRO
IF01762

